

Le commerce de détail : une rentabilité plus faible que sur le continent

En 2010, la situation des entreprises du commerce de détail insulaire est moins favorable que sur le continent. Malgré un chiffre d'affaires moyen plus élevé, les entreprises dégagent moins de marge commerciale. Les charges de personnel y sont plus importantes et la productivité du travail plus faible. Ainsi, les entreprises sont moins rentables qu'en province.

En Corse, le commerce de détail réunit 73 % des entreprises du commerce en 2010, soit 9 points de plus qu'en province. Le poids économique de ce secteur sur l'ensemble du commerce de la région est plus fort que sur le continent. Il regroupe six emplois salariés commerciaux sur dix contre cinq sur dix en moyenne de province (emplois en équivalents temps plein en fin d'année).

Un chiffre d'affaires moyen supérieur à la province

Le chiffre d'affaires moyen des entreprises du commerce de détail est supérieur de 13 % à la province, avec 0,7 million d'euros. Cette situation est liée aux activités de stations-service, de culture et loisirs, de magasins non spécialisés sans prédominance alimentaire et de commerces spécialisés divers, notamment en souvenirs et objets artisanaux. Effectivement, 20 % des entreprises de ces activités dégagent un

chiffre d'affaires supérieur à 100 000 euros contre 7 % en province seulement. En particulier, les activités des stations-service indépendantes dégagent un chiffre d'affaires moyen deux fois plus important que sur le continent (hors stations-service affiliées aux grandes surfaces). Parallèlement, celui de l'activité culture et loisirs est supérieur à la province, de 10 %.

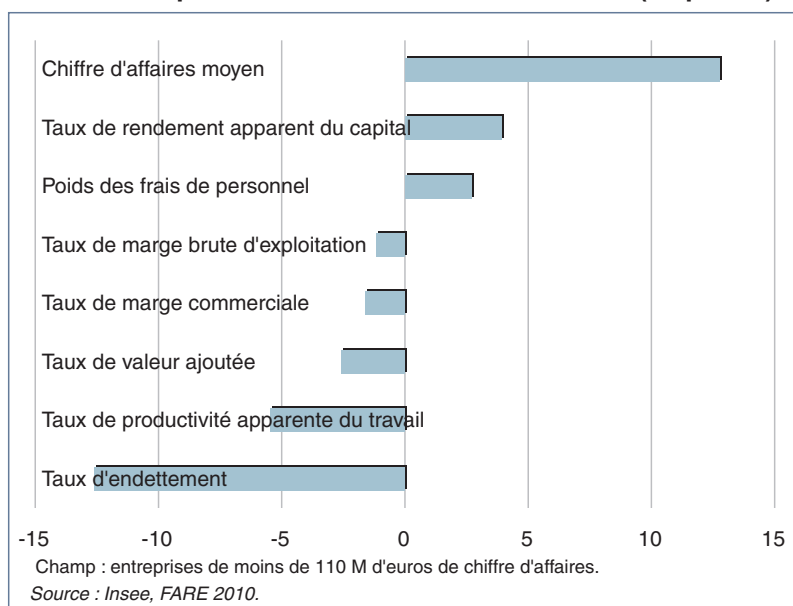
Des entreprises moins rentables

Malgré ce chiffre d'affaires moyen supérieur, les commerces de détail sont moins rentables en Corse. Cette rentabilité d'exploitation se mesure à partir du taux de marge brute d'exploitation, c'est à dire de l'excédent brut d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires. Ce taux évalue dans quelle mesure un commerce dégage un bénéfice ou une perte, du fait de son activité. En 2010, il est de 4,5 % en Corse, contre 5,7 % en province. Au sein de cette activité, la rentabilité des entreprises est la plus faible dans l'alimentation générale avec un taux de 1,2 % seulement, soit un niveau inférieur de 2,5 points à l'alimentation générale de province.

Une marge commerciale plus faible

L'activité de commerce permet aux entreprises du secteur de dégager une marge commerciale, indispensable à la rentabilité de l'entreprise. La part de cette marge dans le chiffre d'affaires est de 25,8 %, soit 1,6 point de moins qu'en province. Cet écart s'explique notamment par le niveau de marge commerciale très faible des stations-service, pour lequel l'écart enregistré avec la province est élevé : 9,4 % contre 11,1 %. L'absence de grands magasins sur l'île en est une autre raison.

■ Ecart par rapport à la province des indicateurs économiques du commerce de détail en 2010 (en points)



Ces commerces dégagent une marge commerciale très élevée sur le continent : 35,9 %. Ainsi, en Corse, les entreprises du commerce de détail créent moins de richesse qu'en province. Mais cette richesse dégagée moins importante n'explique pas à elle seule le faible niveau de rentabilité des entreprises insulaires. Les charges de personnel et le rendement apparent du travail y contribuent également.

Davantage de charges de personnel

En Corse, la part des charges de personnel absorbe 73 % de la valeur ajoutée, soit une part supérieure à celle de la province de 2,7 points. Ce niveau de charge plus important s'explique par un personnel à temps partiel moins fréquent dans la région : 32 % des salariés du secteur sont à temps partiel contre 40 % en province.

Le poids plus important des charges de personnel dans le commerce de détail insulaire est dû uniquement à l'alimentation générale, les autres activités de commerce de détail enregistrant moins de frais de personnels que ceux de province. En effet, dans l'alimentation générale, les frais de personnel représentent 90 % de la valeur ajoutée contre 70,5 % en province. Cette activité présente aussi des rémunérations salariales supérieures à celles de province.

Une moindre productivité du travail

La valeur ajoutée rapportée à l'emploi mesure la productivité d'un salarié. Ce

rendement apparent du travail est plus faible en Corse qu'en province : 52 500 euros par emploi contre 58 000 euros. L'écart avec la province est particulièrement élevé dans l'alimentation générale (-13,6 %) et la pharmacie (-6,3 %), activités qui pèsent le plus dans la valeur ajoutée du commerce de détail.

La faiblesse de la productivité en Corse est due d'une part à la valeur ajoutée par entreprise légèrement plus faible qu'en province et, d'autre part, au nombre d'emplois un peu plus élevé par entreprise employeuse : 2,4 équivalents temps plein contre 1,9 en province.

Elisabeth GALLARD

Pour en savoir plus

Sources

Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) : Système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations. Seuls sont comptabilisés les postes « non annexes », c'est-à-dire d'une durée ou d'un niveau de rémunération suffisante. Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene). Les données sur l'emploi salarié résultent des informations issues des DADS, des Urssaf (plus MSA pour l'agriculture) et du système d'information sur les agents de l'Etat.

Fare : fichier approché des résultats Esane

Élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) : le dispositif Esane combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle/ESA). Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant.

Indicateurs économiques de quelques activités du commerce de détail

	Chiffre d'affaire moyen (en milliers d'euros)		Taux de marge commerciale (%)		Taux de valeur ajoutée (%)		Taux de marge brute d'exploitation (%)		Poids des frais de personnel (%)		Taux d'endettement (%)	
	Corse	province*	Corse	province*	Corse	province*	Corse	province*	Corse	province*	Corse	province*
Commerce de détail	717,8	636,5	25,8	27,4	17,8	20,4	4,5	5,7	73,3	70,6	19,8	32,4
dont alimentation générale	3 626,0	3 969,9	23,8	18,7	13,1	13,6	1,2	3,7	90,0	70,5	15,8	33,2
dont pharmacie et santé	1 141,0	1 223,9	30,8	30,7	25,4	26,1	9,6	9,2	60,8	63,6	33,5	43,8
dont stations-service (indépendantes)	2 398,5	1 253,6	9,4	11,1	7,5	11,8	2,5	2,8	65,7	75,0	13,8	20,8

*entreprises de moins de 110 M d'euros de chiffre d'affaires.

Source : Insee, FARE 2010.